

Réf: Dossier 267220

Avis de constitution

SOCIETE « SIKO HOLDING »

Siège ABIDJAN ABOBO AVOCATIER, Lot 5798, Ilot
613

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 20/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIKO HOLDING »

Objet : MAINTENANCE INFORMATIQUE

-MAINTENANCE AUTOMOBILE

-FORNITURE DE BUREAU

-BTP BATIMENT

-Prestation de services

-Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO AVOCATIER, Lot 5798, Ilot
613

Dirigeant(s) M KONE SIAKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13538 du 18/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89006/GTCA/RC/2023 du 18/12/2023

